

Bollène dévoile les 6 projets retenus dans le cadre de son budget participatif



Hier soir, mercredi 19 avril, la ville de Bollène a dévoilé les 6 projets retenus dans le cadre de son budget participatif 2022-2023.

La mise en place d'outils de démocratie participative était un engagement du Maire de Bollène et de son équipe. Cet engagement s'est concrétisé dès 2020 par la création de la convention citoyenne, qui réunit 33 Bollénois tirés au sort, la mise en place d'un conseil municipal des enfants, mais également le recours à des consultations sur plusieurs sujets qui touchent au quotidien. La dernière concertation en date a permis de choisir le nom de la crèche de la ville : « O comme 3 pommes ».

L'idée est de remettre le citoyen au cœur des préoccupations politiques de la ville afin de prendre les meilleures décisions pour l'avenir de la commune. C'est une démarche que la majorité municipale défend d'autant plus dans le contexte actuel, avec des citoyens qui sont attachés à l'idée de participer concrètement à la vie de leur commune.

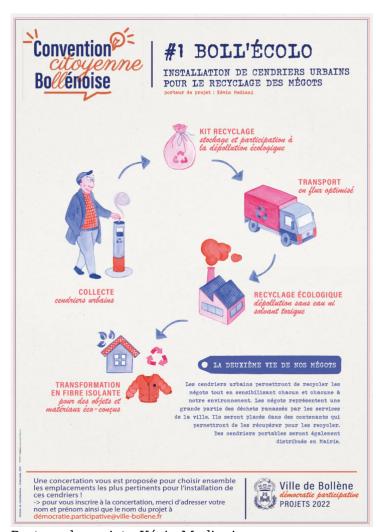
Ainsi, hier soir, mercredi 19 avril, la ville de Bollène a dévoilé les 6 projets retenus parmi les 9 proposés



dans le cadre de son budget participatif 2022-2023, fixé à 150 000€. Cette première édition était ouverte à toutes les Bollénoises et à tous les Bollénois de plus 16 ans sans thématique imposée.

Projet 1 : installation de cendriers urbains pour le recyclage des mégots

Les mégots représentent une grande partie des déchets ramassés par les services de la ville. L'installation de ces cendriers permettra de recycler les mégots en fibres isolantes, qui seront ensuite utilisées pour la fabrication d'objets et de matériaux éco-conçus.



Porteur de projet : Kévin Mediani

Projet 2 : installation de bornes d'entretien et de réparation de vélo

Bollène est au carrefour des voies cyclables, notamment de la Via Rhôna. L'objectif est de faciliter la réparation des vélos dans la ville et de soutenir les cyclistes et leur pratique. L'installation d'un abri à vélos est également prévue pour compléter le projet.







Porteur du projet : Najoud Jaddi

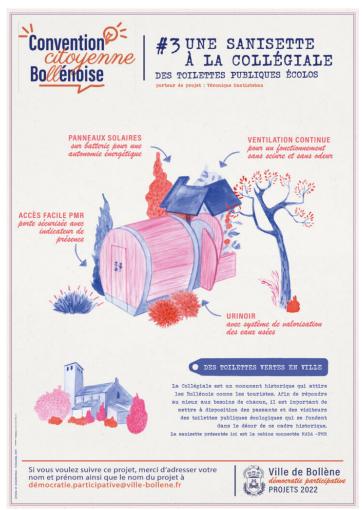
Projet 3 : des toilettes publiques écolos

Equipées de panneaux solaires sur batterie pour une autonomie énergétique, d'une ventilation continue pour un fonctionnement sans sciure et sans odeur et d'un urinoir avec système de valorisation des eaux usées, ces toilettes publiques écologiques se fondront dans le décor du cadre historique de la Collégiale.

1 décembre 2025 |



Ecrit par le 1 décembre 2025

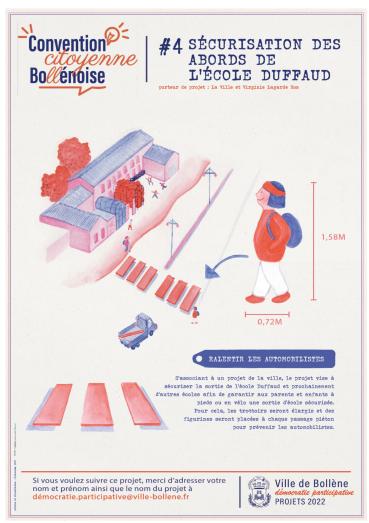


Porteur du projet : Véronique Santisteban

Projet 4 : sécurisation des abords de l'école Duffaud

Associé à un projet de la ville, le projet vise à sécuriser la sortie de l'école Duffaud (et d'autres écoles) avec la mise en place de trottoirs élargis et de figurines placées à chaque passage piéton pour prévenir les automobilistes et garantir aux parents et enfants une sortie d'école sécurisée.





Porteur du projet : la ville de Bollène et Virginie Lagarde Bos

Projet 5 : implantation d'un massif méditerranéen

Un massif méditerranéen sera conçu par un paysagiste spécialiste du changement climatique, pour sensibiliser à l'écologie. Après concertation avec les habitants, les services de la ville proposeront différents endroits d'implantation possibles.





Porteur du projet : Eugénie Lefebvre-Haudubert

Projet 6 : jardin citoyen et partagé

Co-géré par la ville, petits et grand pourront se retrouver sur une parcelle de 170m2 aux jardins du Lez pour cultiver fleurs, fruits et légumes. Le budget participatif permettra de financer le matériel et les actions liées au développement de ce jardin.







Porteur du projet : Sandrine Bourgue

Cavaillon: une consultation lancée concernant la place François Tourel

1 décembre 2025 |



Ecrit par le 1 décembre 2025



Les Cavaillonnais ont jusqu'au 21 avril pour remplir le formulaire de consultation concernant le futur aménagement de la place François Tourel.

Conformément au programme de mandat, la place François Tourel de Cavaillon va changer de visage. Végétalisation, place pour les piétons, stationnement conservé avec une esthétique retrouvée... L'avis des Cavaillonnais est sollicité avec deux projets proposés par consultation.

Pour participer à la consultation, il suffit de remplir le formulaire distribué dans les boîtes aux lettres depuis le 27 mars via le magazine C'mon mag. Le formulaire est à retourner avant le 21 avril à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Si vous n'avez pas reçu le magazine, des formulaires à remplir sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Scénario 1 : un projet équilibré

Une version permettant de concilier « renaturation » et stationnement. La plantation de 85 arbres viendra oxygéner la place avec de nombreux aménagements de massifs. La création de cheminements



piétons et d'un arrêt de bus supplémentaire facilitera les déplacements.

Végétalisation : 1 035m2 d'espaces verts et 85 arbres plantés.

Stationnement : Avant : 162 places.

Après: 79 places, dont 6 places PMR.







Scénario 2 : un maximum de « désimperméabilisation »

Un projet mettant en avant un maximum de « désimperméabilisation » en supprimant 126 places de stationnement. La création d'espaces verts est privilégiée, avec moins d'arbres que dans le projet 1. Les places de stationnement devant l'Office de tourisme seront supprimées.

Végétalisation: 1 365m2 d'espaces verts et 73 arbres plantés.

Stationnement : Avant : 162 places.

Après: 36 places, dont 6 places PMR.

1 décembre 2025 |



Ecrit par le 1 décembre 2025







Des éléments communs aux deux projets

Quel que soit le projet sélectionné, les voies de circulation, qui occupaient la plus grande partie de la place, seront modifiées. La circulation sera mise en double sens devant la Poste, permettant à terme de piétonniser la place du Clos du côté des bars et restaurants. Egalement, des cheminements piétons seront aménagés, notamment à proximité de l'arc Romain et de la montée César de Bus.

J.R.

Le député Julien Aubert s'inquiète de la qualité des réseaux de télécommunications en Vaucluse

Alerté par de nombreux témoignages d'habitants de sa circonscription <u>Julien Aubert</u>, député de la 5e circonscription de Vaucluse, a lancé au début du mois de mars 2021 une consultation en ligne* concernant l'état et la qualité des réseaux de télécommunications notamment de téléphonie fixe en Vaucluse.

La consultation menée auprès de 500 vauclusiens fait apparaître qu'un grand nombre d'entre eux déclare subir 'souvent' voir 'très régulièrement' des dysfonctionnements avec leur ligne téléphonique fixe ou mobile. Cela concerne principalement des coupures et de problèmes de liaison. De manière générale, les habitants interrogés semblent donc juger insatisfaisante la qualité du service de téléphonie fixe qu'ils reçoivent.

Rappeler l'accès indispensable à un réseau téléphonique stable

« Cette consultation a confirmé les témoignages que j'ai reçus depuis plusieurs mois, voire années, explique Julien Aubert le député LR (Les Républicains). Il est étonnant de devoir rappeler que l'accès à un réseau téléphonique stable et de qualité est indispensable aux familles, collectivités et chefs d'entreprises du département. Les vauclusiens doivent pouvoir recevoir un service qui profite à l'économie du département et au confort de ses habitants. »

Interpellation du Secrétaire d'État et de l'Arcep

Fort de ce constat le député vauclusien a donc interpellé <u>Cédric O</u>, Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques.

« Si depuis plusieurs années la région Sud et le département de Vaucluse, dont c'est la responsabilité, ont pris à bras-le-corps les retards liés au réseau internet avec le déploiement de la fibre par Vaucluse Numérique dans le cadre du plan Très Haut Débit, force est de constater que l'Etat et les opérateurs, en charge du réseau téléphonique n'ont pas apporté de réponses concrètes à ce sujet comme en témoignent les résultats de cette consultation », écrit le parlementaire qui a également fait part de ses conclusions à l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse).

Dysfonctionnements réguliers

« Ceux-ci montrent par exemple que la moitié des particuliers interrogés déclare subir régulièrement des dysfonctionnements sur leur ligne téléphonique fixe et la même proportion concernant leur ligne téléphonique mobile parmi lesquels on compte principalement des coupures et de problèmes de liaison. Il faut également ajouter que près de la moitié des vauclusiens interrogés jugent insatisfaisante la qualité du service de téléphonie mobile qu'ils reçoivent. Ce chiffre s'établit autour de 33% s'agissant du service





de téléphonie fixe soit un tiers d'insatisfaits. »

Julien Aubert demande donc au Secrétaire d'Etat de lui « indiquer si des dispositions ainsi qu'un investissement massif en Vaucluse sont envisagés en lien avec les opérateurs de téléphonie pour y remédier ? »

*Sondage réalisé auprès de 500 habitants de Vaucluse entre le 1er et le 24 mars 2021 dont le détail est disponible sur : https://form.dragnsurvey.com/survey/r/a2d8fddc